



## Fourchette d'estimation prime licenciement

Par **houbanel**, le 11/12/2008 à 04:46

bonjour,

ma femme va se faire licencier (motif économique).

elle a été salariée (cdi) de son entreprise pendant 16 ans. (peintre de santons)  
sa rémunération moyenne mensuelle durant les 5 premières années a été d'environ 150 euros et les 11 années suivantes environ 80 euros...

pouvez vous effectuer une estimation (même très approximative ) des indemnités de licenciement qu'elle est en droit de percevoir?

l'entreprise souhaite le faire dans le cadre d'une procédure dite "amicable".

pour information , cette activité est un complément de revenu. ma femme est également salariée d'une autre entreprise dans un tout autre domaine d'activité.

merci

Par **Visiteur**, le 11/12/2008 à 10:37

bonjour,

elle va pas gagner le jakpot ! mais toujours bon pour les fêtes de noel !

l'indemnité est égale a  $1/5$  par mois et  $2/5$  au dela de 10 ans calculée sur la moyenne des 12 derniers mois ou 3 derniers mois si plus avantageux.

donc pour 16 ans

$1/5$  de 80 € = 16 € x 16 ans = 256 €

$2/5$  de 80 € = 11 € x 6 ans = 66 €

total 322 euros

bonne journée....

Par **houbanel**, le **11/12/2008** à **12:58**

merci beaucoup de votre réponse rapide,  
mais j'ai du mal à comprendre le calcul :

la moyenne des 12 dernier mois est de 80 euros

pour les 6 années plus anciennes :  $2/5 \times 80 = 32$  euros

pour les 10 autres :  $1/5 \times 80 = 16$  euros

ensuite on multiplie par le nombre d'années ? ou le nombre de mois ?

bonne journée...

Par **Visiteur**, le **11/12/2008** à **13:14**

j'ai fait une faute..

c'est pas  $2/5$  mais  $2/15$  (j'ai oublié le 1) mea culpa

donc  $2/15$  de 80 € c'est bien 11 € par année qu'on multiplie a partir de la 10ème année jusqu'au licenciement : soit 6 ans ...

désolée

Par **houbanel**, le **11/12/2008** à **13:29**

merci beaucoup pour votre réponse rapide !  
bonne journée